

S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et in	R0070	4 453 588
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	4 590
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
Actions	R0100	18 425
Actions - cotées	R0110	18 425
Actions - non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	3 620 524
Obligations d'État	R0140	1 549 512
Obligations d'entreprise	R0150	2 051 224
Titres structurés	R0160	19 788
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	807 121
Produits dérivés	R0190	2 908
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	198 993
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	9 538
Avances sur police	R0240	3 980
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	5 558
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	2 450
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	10 742
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	23 208
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	4
Total de l'actif	R0500	4 698 503

Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	0
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	0
Marge de risque	R0550	0
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	0
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	3 937 600
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	3 937 600
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	3 886 761
Marge de risque	R0680	50 839
Provisions techniques UC et indexés	R0690	200 975
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	199 240
Marge de risque	R0720	1 736
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	791
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	0
Passifs d'impôts différés	R0780	15 202
Produits dérivés	R0790	3 203
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	1 892
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	7 835
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	0
Autres dettes (hors assurance)	R0840	14 895
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	1 467
Total du passif	R0900	4 183 861
Excédent d'actif sur passif	R1000	514 642

Nom légal : SAF BTP VIE, Date d'arrêté : 31/12/2019

Devise d'affichage : k EUR

S.05.01.02 - 02

Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie				Total
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0300
Primes émises						
Brut	R1410	0	210 357	20 029	791	231 176
Part des réassureurs	R1420	0	0	0	0	0
Net	R1500	0	210 357	20 029	791	231 176
Primes acquises						
Brut	R1510	0	210 357	20 029	791	231 176
Part des réassureurs	R1520	0	0	0	0	0
Net	R1600	0	210 357	20 029	791	231 176
Charge des sinistres						
Brut	R1610	0	197 383	6 899	0	204 282
Part des réassureurs	R1620	0	0	0	0	0
Net	R1700	0	197 383	6 899	0	204 282
Variation des autres provisions techniques						
Brut	R1710	0	20 445	51 482	19	71 945
Part des réassureurs	R1720	0	0	0	0	0
Net	R1800	0	20 445	51 482	19	71 945
Dépenses engagées	R1900	0	20 861	1 197	0	22 058
Autres dépenses	R2500					
Total des dépenses	R2600					22 058

S.12.01.02

Provisions techniques vie et santé SLT

		Assurance indexée et en unités de compte				Autres assurances vie		Total (vie hors santé, y compris UC)	
		Assurance avec participation aux bénéfices	Contrats sans options ni garanties		Contrats avec options ou garanties	Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties		
			C0020	C0030					C0040
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0			0		0	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0020	0	0			0		0	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque									
Meilleure estimation									
Meilleure estimation brute		4 078 813		0	199 240		298	286	4 278 636
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0		0	0		0	0	0
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie	R0090	4 078 813		0	199 240		298	286	4 278 636
Marge de risque	R0100	50 834	1 736			5			52 575
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques									
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0	0			0			0
Meilleure estimation	R0120	-192 636		0	0		0	0	-192 636
Marge de risque	R0130	0	0			0			0
Provisions techniques - Total	R0200	3 937 012	200 975			589			4 138 576

S.22.01.21
Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010	4 138 576	192 636	0	0	0
Fonds propres de base	R0020	514 642	-177 433	0	0	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050	514 642	-162 931	0	0	0
Capital de solvabilité requis	R0090	175 149	16 823	0	0	0
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100	514 642	-177 433	0	0	0
Minimum de capital requis	R0110	78 817	7 570	0	0	0

S.23.01.01 - 01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	126 610	126 610			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	170	170			
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040					
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	387 862	387 862			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0190					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	514 642	514 642			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	514 642	514 642			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	514 642	514 642			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	514 642	514 642	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	514 642	514 642	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	175 149				
Minimum de capital requis	R0600	78 817				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	2,94				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	6,53				

Nom légal : SAF BTP VIE, Date d'arrêté : 31/12/2019

Devise d'affichage : k EUR

S.23.01.01 - 02

Fonds propres

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	514 642
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	126 780
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	387 862
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	

Nom légal : SAF BTP VIE, Date d'arrêté : 31/12/2019

Devise d'affichage : k EUR

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	391 562		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	4 925		
Risque de souscription en vie	R0030	55 377		Aucun
Risque de souscription en santé	R0040	0		Aucun
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		Aucun
Diversification	R0060	-41 555		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070			
Capital de solvabilité requis de base	R0100	410 310		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	17 855
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	-237 813
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-15 202
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	175 149
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	175 149
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	139 673
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	35 476
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Approche concernant le taux d'imposition

		C0109
Approche basée sur le taux d'imposition moyen	R0590	2

Calcul de la capacité d'absorption de pertes des impôts différés

		C0130
LAC DT	R0640	-15 202
LAC DT justifiée par la reprise de passifs d'impôts différés	R0650	
LAC DT justifiée au regard de probables bénéfices économiques imposables futur	R0660	-15 202
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercice en cours	R0670	
LAC DT justifiée par le report en arrière, exercices futurs	R0680	
LAC DT maximale	R0690	

Nom légal : SAF BTP VIE, Date d'arrêté : 31/12/2019

Devise d'affichage : k EUR

S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040
Résultat MCRL	R0200	110 803

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations garanties	R0210	3 533 862	
Engagements avec participation aux bénéfices - Prestations discrétionnaires futures	R0220	433 339	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	199 240	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	584	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250		1 681 430

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	110 803
Capital de solvabilité requis	R0310	175 149
Plafond du MCR	R0320	78 817
Plancher du MCR	R0330	43 787
MCR combiné	R0340	78 817
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 700
Minimum de capital requis	R0400	78 817